



21170

Département de la Côte d'Or

Nombre de membres : 13

En exercice : 13

Qui ont délibéré : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CCAS
DE LA COMMUNE DE SAINT-USAGE

Séance du 12 octobre 2021

L'an deux mil-vingt-un, le 12 octobre à vingt-heures, les membres du C.C.A.S. régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Madame Valérie HOSTALIER, Présidente du Centre Communal d'Action Social de la commune de SAINT-USAGE.

Présents : Madame Valérie HOSTALIER, Madame Marie-Laure CARTIER, Madame Aurélie LABELLE, Madame, Jocelyne NICOLAS, Madame Anita CLEMENT, Madame Martine CONSTANTIN, Madame Christiane BARITHEL, Madame Luce BRACONNIER, Madame Magalie DENAIN, Madame Nelly LORAUD

Procuration : Madame Laetitia MARTZLOFF donne procuration à Madame Aurélie LABELLE

Absent(s)-excusé(s) : Madame Valérie HUMBLLOT, Madame Stéphanie IMBERT

Absent(s)-non excusé(s) :

Secrétaire de séance : Aurélie LABELLE

Président de séance : Valérie HOSTALIER

Objet de la délibération : N° 2021_05 – Installation d'un nouveau membre au sein du Centre Communal d'Action Sociale suite à la démission d'un conseiller.

Madame la Présidente expose que :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-4 à L.2122-7.

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L.123-6, R.123-7 et R.123-8.

Vu la délibération n°5 du Conseil municipal du 30 mai 2021 portant fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale et leurs désignations.

Vu le courrier de démission de Monsieur Arnaud MOSSON reçu le 20 juillet 2021 faisant part de sa démission de ses fonctions de conseillère municipale.

Considérant que Madame Marie-Laure CARTIER avait été désignée pour siéger comme membre représentant la commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale lors du Conseil Municipal du 23 septembre 2021.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide à l'unanimité

Article 1 : de désigner Madame Marie-Laure CARTIER comme représentant de la commune au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale en remplacement de Monsieur Arnaud MOSSON, démissionnaire

Article 2 : Rappelle la liste des administrateurs du Centre Communal d'Action Social représentant la commune :

- Madame Valérie HOSTALIER,
- Madame Marie-Laure CARTIER,
- Madame Valérie HUMBLLOT,
- Madame Stéphanie IMBERT,
- Madame Aurélie LABELLE,
- Madame Laetitia MARTZLOFF,
- Madame Jocelyne NICOLAS

La Présidente du CCAS



Valérie HOSTALIER

